

SIDEN SIAN

ANNEXES

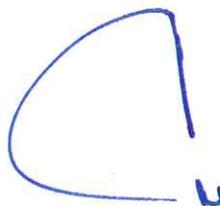
Vu pour être annexées à l'arrêté interdépartemental du 31 DEC. 2015

Le Préfet de l'Aisne

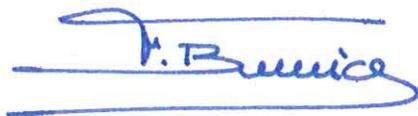


Raymond LE DEUN

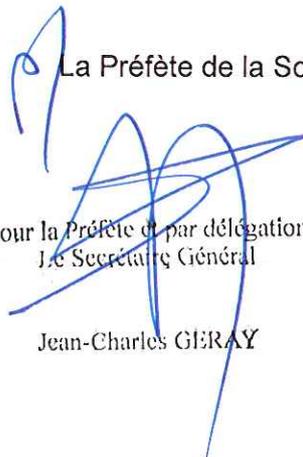
Le Préfet du Nord



La Préfète du Pas-de-Calais



La Préfète de la Somme

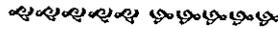


Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général

Jean-Charles GERAY



SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNE D'AUXI-LE-CHATEAU (Pas-De-Calais) TRANSFERES AU SIDEN-SIAN A CE
JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu d'une délibération dudit Syndicat en date du 29 juin 2015,

La commune d'AUXI-LE-CHATEAU, représentée par Monsieur Henri DEJONGHE, agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 6 juillet 2015,

constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

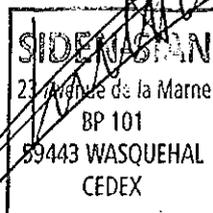
ELEMENTS A TRANSFERER	EAU POTABLE
BIENS MEUBLES	NEANT
BIENS IMMEUBLES	Voir annexe n° 1
PERSONNEL	NEANT
EMPRUNTS COMMUNAUX	Voir annexe n° 2
MARCHES EN COURS	NEANT
CONTRATS EN COURS	NEANT

AUXI-LE-CHATEAU, le 14/10/2015

Le Président du SIDEN-SIAN

Le Maire
de la commune d' AUXI-LE-CHATEAU

P. RAOULT



H. DEJONGHE

ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Eau potable

Commune d'AUXI-LE-CHATEAU

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Réservoirs (1936)	30 489,80 €
* Terrain - Station de pompage 3A77CA (1981)	718,89 €
* Station de pompage (1990)	7 200,07 €
* Station de surpression (1993)	6 563,39 €
* Réseau d'eau potable - renforcement (1993)	73 807,29 €
* Réseau d'eau potable - branchements (1998)	57 510,92 €
* Réseau d'eau potable - rue Pinchemont (1998)	29 438,64 €
* Réseau d'eau potable - extension boucle Authie (2000)	7 306,15 €
* Réseau d'eau potable - rue du Général de Gaulle (2001)	12 587,16 €
* Réseau d'eau potable - travaux divers (2001)	5 488,10 €
* Réseau d'eau potable - travaux divers (2002)	1 896,49 €
* Réseau d'eau potable (2002)	30 215,00 €
* Surpresseur (2002)	45 284,90 €
* Réseau d'eau potable - rue des Fossés (2004)	67 498,09 €
* Réseau d'eau potable - branchements - rue de Lannoy (2004)	31 885,36 €
* Réseau d'eau potable - rues du Général de Gaulle et Noeux (2004)	11 529,44 €
* Réseau d'eau potable - branchements - rue du Général de Gaulle (2005)	64 470,61 €
* Réseau d'eau potable - extension - résidence Soleil (2005)	5 046,61 €
* Réseau d'eau potable - raccordement - rue des Fossés (2005)	10 704,62 €
* Réseau d'eau potable - renouvellement branchements (2007)	16 929,38 €
* Réseau d'eau potable - renouvellement branchements - rue du Cheval (2007)	6 746,64 €
* Réseau d'eau potable - renouvellement branchements plombs (2009)	21 528,00 €
* Réseau d'eau potable - travaux - Place de l'Hôtel de Ville (2011)	14 275,46 €
* Réseau d'eau potable - renouvellement 9 branchements (2011)	8 611,20 €
Total	567 732,21 €

ANNEXE N° 2

SIDEN-SIAN

Transfert des emprunts communaux

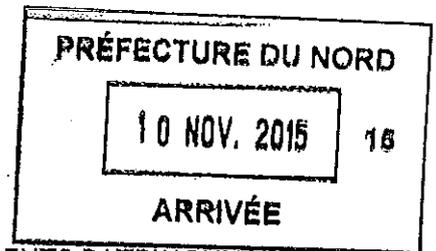
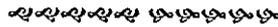
Eau potable

Commune d'AUXI-LE-CHATEAU

1 - Emprunts réalisés à l'origine par la commune

<u>Libellé emprunts</u>	<u>Capital d'origine</u>	<u>Date de conclusion</u>	<u>Durée de l'emprunt</u>
* Travaux de renouvellement de branchements plombs - Caisse d'Épargne Nord France Europe n° 6825003	20 000,00 €	16/11/2005	15 ans
* Réseau d'eau potable - rue des Fossés - Crédit Agricole Nord de France n° 99139308685	107 000,00 €	21/06/2004	30 ans
* Travaux de renouvellement de branchements plombs - Caisse d'Épargne Nord France Europe n° 7722650	36 000,00 €	01/07/2010	20 ans
* Réseau d'eau potable - divers travaux - Caisse Française de Financement Local n° MON275774	77 649,88 €	30/07/2011	8,5 ans
Total euros	240 649,88 €		

SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNE D'AUXI-LE-CHATEAU (Pas-De-Calais) TRANSFERES AU SIDEN-SIAN, A CE
JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu d'une délibération dudit Syndicat en date du 29 juin 2015,

La Commune d'AUXI-LE-CHATEAU, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Henri DEJONGHE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 6 juillet 2015,

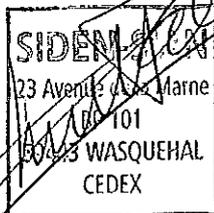
constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

ELEMENTS A TRANSFERER	ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET UNITAIRE	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES
BIENS MEUBLES	NEANT	NEANT	NEANT
BIENS IMMEUBLES	voir annexe n° 1	NEANT	voir annexe n° 1
PERSONNEL	voir annexe n° 2	NEANT	NEANT
EMPRUNTS COMMUNAUX	voir annexe n° 3	NEANT	voir annexe n° 3
MARCHES EN COURS	NEANT	NEANT	NEANT
CONTRATS EN COURS	voir annexe n° 4	voir annexe n° 5	voir annexe n° 6

AUXI-LE-CHATEAU, le 14/11/2015

Le Président du SIDEN-SIAN

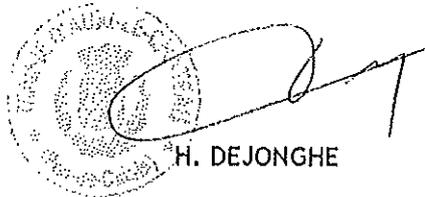
P. RAOULT



Le Maire

de la Commune d'AUXI-LE-CHATEAU

H. DEJONGHE



ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire & Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Commune

Investissements	Valeurs brutes
* Ancienne Station d'épuration (1982)	445 497,50 €
* Terrain AN109 2HA60A91CA (1983)	7 818,26 €
* Réseau d'assainissement - 1ère tranche (1986)	157 000,39 €
* Pompe Station (1986)	2 094,75 €
* Tonne à lisier - STEP (1986)	3 340,00 €
* Autres installations - STEP (1988)	1 892,29 €
* Réseau d'assainissement - 2ème tranche (1989)	605 345,15 €
* Pompe Station (1989)	1 263,82 €
* Installations électriques - STEP (1989)	193,82 €
* Autres installations - STEP (1989)	3 421,48 €
* Tonne à lisier - STEP (1989)	501,73 €
* Réseau d'assainissement - 3ème tranche (1990)	295 687,70 €
* Réseau d'assainissement - 4ème tranche (1990)	97 687,43 €
* Autres installations - STEP (1990)	22 685,80 €
* Installations électriques - STEP (1990)	1 086,75 €
* Station de dépotage (1990)	51 438,07 €
* Réseau d'assainissement - 5ème tranche (1992)	86 215,95 €
* Réseau d'assainissement - 6ème tranche (1992)	180 334,76 €
* Réseau d'assainissement - 7ème tranche (1993)	96 343,16 €
* Réseau d'assainissement (1993)	43 456,44 €
* Réseau d'assainissement - 4ème tranche (1994)	4 596,05 €
* Réseau d'assainissement - 8ème tranche (1994)	327 505,63 €
* Télégestion (1994)	2 238,18 €
* Réseau d'assainissement - 9ème tranche (1996)	205 362,40 €
* Autres installations - STEP (1996)	6 114,97 €
* Hydrocureuse (1996)	11 031,21 €
* Réseau d'assainissement - 10ème tranche (1997)	79 038,07 €
* Réseau d'assainissement - 11ème tranche (1997)	95 631,30 €
* Réseau d'assainissement - 12ème tranche (1997)	597 049,79 €
* Réseau d'assainissement - 13ème tranche (1997)	424 138,33 €
* Réseau d'assainissement (1997)	7 409,30 €
* Réseau d'assainissement (1997)	179,26 €
* Réseau d'assainissement (1998)	1 078,74 €
* Réseau d'assainissement - raccordement Aubecq (1998)	37 973,63 €
* Réseau d'assainissement (1998)	14 671,91 €
* Réseau d'assainissement (1998)	1 320,87 €
* Réseau d'assainissement - 14ème tranche (1999)	10 141,36 €
* Réseau d'assainissement (1999)	5 975,76 €
* Autres installations - STEP (1999)	8 001,29 €
* Autres installations - STEP (2000)	5 945,51 €
* Réseau d'assainissement (2000)	283,88 €
* Réseau d'assainissement (2000)	2 484,23 €

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire & Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Réseau d'assainissement (2001)	1 240,20 €
* Réseau d'assainissement (2001)	23 544,53 €
* Réseau d'assainissement (2001)	2 265,75 €
* Réseau d'assainissement - 13ème tranche (2001)	36 472,38 €
* Réseau d'assainissement - 14ème tranche (2001)	494 074,58 €
* Réseau d'assainissement - 14ème tranche (2001)	27 275,87 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2001)	6 724,44 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2001)	388 047,55 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2001)	7 247,58 €
* Installations électriques (2001)	516,57 €
* Autres installations - STEP (2001)	24 784,39 €
* Autres installations - générateur fumée (2001)	4 922,88 €
* Réseau d'assainissement - 13ème tranche (2002)	3 674,39 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	24 210,27 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	12 274,55 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	10 596,95 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	68 918,30 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	439,15 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	157 300,91 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	21 040,63 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	7 016,02 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	605,65 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	322,54 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	283,86 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2002)	2 603,66 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2002)	34 664,71 €
* Autres installations - STEP (2002)	7 271,68 €
* Autres installations - STEP (2002)	1 650,48 €
* Autres installations - STEP (2002)	9 510,84 €
* Autres installations - STEP (2002)	830,07 €
* Pompe Station (2002)	401,32 €
* Compresseur (2002)	225,45 €
* Autres installations - STEP (2003)	4 158,48 €
* Autres installations - STEP (2003)	5 506,38 €
* Machine à laver (2003)	675,74 €
* Réseau d'assainissement - 14ème tranche (2004)	7 961,76 €
* Réseau d'assainissement - 13ème tranche (2004)	2 358,12 €
* Réseau d'assainissement - 15ème tranche (2004)	24 370,73 €
* Réseau d'assainissement - 16ème tranche (2004)	454 414,35 €
* Réseau d'assainissement - canalisation EU (2004)	1 011,25 €
* Réseau d'assainissement - diverses rues (2004)	10 764,00 €
* Branchement Assainissement - rue des Fossés (2004)	2 332,20 €
* Autres installations - STEP (2004)	15 108,71 €

SIDEN-SIAN

Transfert des biens Immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire & Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Aéroflotteur - STEP (2004)	2 561,83 €
* Travaux poste de refoulement (2004)	5 932,16 €
* Branchement Assainissement - rue Abbev (2005)	2 518,42 €
* Réseau d'assainissement - rue de Gaulle (2005)	18 825,04 €
* Branchement Assainissement (2006)	2 052,34 €
* Pompe Station (2006)	2 342,96 €
* Pompe Station (2006)	1 341,65 €
* Perforateur (2006)	1 249,82 €
* Nettoyeur Haute-Pression (2006)	681,72 €
* Renault Master Benne (2006)	15 000,00 €
* Branchement Assainissement - Lebrun (2007)	1 723,09 €
* Branchement Assainissement - Caron (2007)	2 308,28 €
* Branchement Assainissement (2007)	1 658,92 €
* Branchement Assainissement (2007)	1 014,46 €
* Branchement Assainissement (2007)	2 047,96 €
* Autres installations - STEP (2007)	1 471,08 €
* Réparation flexible hydrocureuse (2007)	556,98 €
* Branchement Assainissement - Prestige (2008)	1 893,27 €
* Branchement Assainissement (2008)	1 621,09 €
* Branchement Assainissement - rue Noeux (2008)	18 161,26 €
* Autres installations - STEP (2008)	2 320,24 €
* Pompe Station (2008)	2 152,63 €
* Autosurveillance (2008)	5 471,70 €
* 2 Containers de 770l (2008)	551,36 €
* Pompe de relevage (2010)	5 920,91 €
* Visseuse (2010)	374,80 €
* Perforateur (2010)	483,38 €
* Ordinateur + disque dur (2010)	994,07 €
* Appareil photo (2010)	64,99 €
* Séche linge (2011)	684,15 €
* Logiciel ANCGraph (2011)	1 387,36 €
* Branchement Assainissement (2012)	1 633,90 €
* Autres installations - STEP (2012)	1 770,08 €
* Transpalette (2012)	992,68 €
* Logiciel ASSGraph (2012)	2 870,40 €
* Branchement Assainissement (2013)	2 272,40 €
* Réseau d'assainissement - divers travaux (2013)	4 233,84 €
* Réseau d'assainissement - divers travaux (2013)	5 094,96 €
* Branchement Assainissement - rue Salengro (2013)	1 817,92 €
* Autres installations - poste de refoulement (2013)	2 260,20 €
* Aménagement - poste de refoulement - rue Salengro (2013)	8 228,48 €
* Installations électriques (2013)	865,13 €
* Echelle télescopique (2013)	292,78 €

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire & Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Commune.

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Imprimante + disque dur + logiciel Topkapi bilans (2013)	2 185,30 €
* Poubelle 120l (2013)	57,05 €
* Extension logiciel Topkapi (2014)	971,87 €
* Réseau d'assainissement - divers travaux (2014)	3 276,00 €
* Espaces verts - STEP (2014)	46 275,04 €
* Motoréducteur pour STEP (2014)	1 086,28 €
* Installations électriques et autosurveillance - STEP (2014)	341 643,81 €
* Aménagement - STEP (2014)	48 844,88 €
* Station d'épuration (2014)	3 243 700,13 €
Total	9 686 837,84 €

ANNEXE N° 2

SIDEN-SIAN

Transfert du personnel

Assainissement Collectif et Unitaire

Commune d' Auxi-Le-Château

Liste du personnel

Un agent responsable de la Station d'Épuration et chargé de contrôle du SPAC et du SPANC - Technicien Territorial, Monsieur Thierry Berthe, reprise qui se ferait par une mutation au sein du Siden-Sian, aux * conditions qui sont celles de son grade et de l'échelon détenu par celui-ci dans la fonction publique territoriale, sous réserve d'un détachement auprès de Noréade ou reprise qui se ferait par un détachement auprès de Noréade.

ANNEXE N° 3

SIDEN-SIAN

Transfert des emprunts communaux

Assainissement Collectif et Unitaire & Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Emprunts réalisés à l'origine par la Commune

<u>Libellé emprunts</u>	<u>Capital d'origine</u>	<u>Date de conclusion</u>	<u>Durée de l'emprunt</u>
• Emprunt n° MON275774EUR pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse Française de Financement Local	446 078,05 €	30/07/2011	8,5 ans
• Emprunt n° 2352410B pour le financement de la construction de la Station d'épuration, conclu avec la Crédit Foncier de France	1 250 000,00 €	01/08/2010	30 ans
• Emprunt n° 01885490100 pour le financement de travaux d'Assainissement - 16ème tranche, conclu avec le Crédit Agricole Nord de France	290 000,00 €	22/08/2002	20 ans
• Avance n° 30956 pour le financement de travaux d'Assainissement - 14ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	112 770,59 €	03/12/1999	18 ans
• Avance n° 36567 pour le financement de travaux d'Assainissement - 15ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	86 705,38 €	19/02/2001	18 ans
• Avance n° 25987 pour le financement de travaux d'Assainissement - 13ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	102 732,02 €	25/11/1998	18 ans
• Avance n° 22458 pour le financement de travaux d'Assainissement - 12ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	86 475,11 €	02/12/1997	18 ans
• Avance n° 41414 pour le financement de travaux d'Assainissement - 16ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	100 044,67 €	28/02/2002	18 ans
• Avance n° 22457 pour le financement de travaux d'Assainissement - 12ème tranche, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	57 355,93 €	02/12/1997	18 ans
• Avance n° 67218 pour le financement de la construction de la Station d'épuration, conclue avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie	501 111,00 €	12/12/2008	30 ans
Total euros	3 033 272,75 €		

ANNEXE N° 4

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

Assainissement Collectif et Unitaire

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Contrats réalisés à l'origine par la Commune

Liste des contrats en cours

Contrat de prestations de services pour la valorisation multifilières des boues de la nouvelle Station
* d'Épuration, conclue avec la société ASTRADEC située 15 rue de la Creuse - BP 14008 à 62503 SAINT OMER
Cedex, signé le 23 juin 2011,

Contrat d'entretien préventif de la décanteuse type D2LL 80-131972492, conclue avec la société ANDRITZ SAS
* située 2/4 Avenue de l'Europe à 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, signé le 27 décembre 2012, pour une durée de
2 ans et poursuite par tacite reconduction par tranche d'1 an,

Contrat de maintenance pour le bon fonctionnement d'une mesure d'oxygène de type COS41, d'une mesure de
* Redox de type CPF82 et d'un préleveur d'échantillon, conclue avec la société ENDRESS-HAUSER située 3 rue du
Rhin - BP 150 à 68331 HUNINGUE Cedex, signé le 22 août 2014, pour une durée de 3 ans et poursuite par
tacite reconduction par tranche d'1 an,

Contrat de compostage des boues de la Station d'Épuration, conclue avec la société VERDURE située ZA
* Chemin de la Neulette à 62770 INCOURT, signé le 29 septembre 2011, pour une durée de 5 ans, à compter du
1^{er} octobre 2011,

ANNEXE N° 5

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

Assainissement Non Collectif

Commune d' Auxi-Le-Château

1 - Contrats réalisés à l'origine par la Commune

Liste des contrats en cours

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Boffles, signée le 30 juin 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Beauvoir-Wavans, signée le 14 avril 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Willencourt, signée le 24 avril 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Gennes-Ivergny, signée le 28 avril 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Rougefay, signée le 22 mai 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Vitz-Sur-Authie, signée le 6 mai 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Le Ponchel, signée le 13 mars 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Vaulx, signée le 10 juillet 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Noeux-Les-Auxi, signée le 25 juin 2015, pour une durée de 3 ans,

Convention pour les contrôles des installations d'assainissement non collectif et prestations relatives au * fonctionnement du SPANC, conclue avec la commune de Buire-Au-Bois, signée le 8 septembre 2015, pour une durée de 3 ans,

* Contrat de maintenance des licences du logiciel ANCGraph, conclue avec la société GRAPHinfo SARL située 61, rue de Vernet - Zone Industrielle à 23000 GUERET, signé le 21 août 2012, pour une durée de 3 ans,

* Contrat de maintenance des licences du logiciel ASSGraph, conclue avec la société GRAPHinfo SARL située 61, rue de Vernet - Zone Industrielle à 23000 GUERET, signé le 20 septembre 2013, pour une durée de 3 ans,

ANNEXE N° 6

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

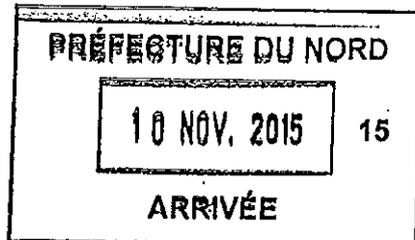
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Commune d' Auxi-Le-Château

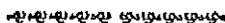
1 - Contrats réalisés à l'origine par la Commune

Liste des contrats en cours

Contrat de prestations de services pour le curage des avaloirs, bouches d'égouts et regards à décantation communaux et l'évacuation et le traitement des matières pompées, conclue avec la société VEOLIA EAU - Compagnie Générale des Eaux, située 1, rue de la Fontainerie à 62033 ARRAS Cédex, signé le 15 avril 2015, pour une durée d'1 an, à compter du 1^{er} janvier 2015 et sera renouvelé 3 fois par tacite reconduction.



SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNE D' HENDECOURT-LES-CAGNICOURT (Pas-De-Calais) TRANSFERES AU SIDEN-
SIAN A CE JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu
d'une délibération dudit Syndicat en date du 29 juin 2015,

La commune d' HENDECOURT-LES-CAGNICOURT, représentée par Monsieur Denis SENECHAL, agissant
en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2015,

constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

ELEMENTS A TRANSFÉRER	EAU POTABLE
BIENS MEUBLES	NEANT
BIENS IMMEUBLES	Voir annexe n° 1
PERSONNEL	NEANT
EMPRUNTS COMMUNAUX	NEANT
MARCHES EN COURS	NEANT
CONTRATS EN COURS	NEANT

HENDECOURT-LES-CAGNICOURT, le 9/9/2015

Le Président du SIDEN-SIAN

P. RAOULT



Le Maire

de la commune d' HENDECOURT-LES-CAGNICOURT

D. SENECHAL



ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

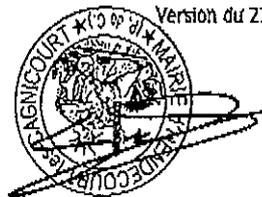
Transfert des biens immobiliers

Eau potable

Commune d' HENDECOURT-LES-CAGNICOURT

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Réseau d'eau potable (1933)	27 440,81 €
* Château d'eau (1933)	48 412,94 €
* Réseau d'eau potable - vanne d'arrêt (1972)	210,83 €
* Réseau d'eau potable - extension (1977)	1 187,44 €
* Compteurs abonnés (1978)	9 317,30 €
* Réseau d'eau potable - extension (1979)	492,27 €
* Réseau d'eau potable - extension (1980)	238,96 €
* Compteurs de sortie (1981)	637,55 €
* Compteurs abonnés (2000)	1 951,23 €
* Réseau d'eau potable - extension (2004)	1 480,80 €
* Réseau d'eau potable - extension (2004)	1 129,17 €
* Compteurs abonnés (2004)	2 258,34 €
* Autres installations - réservoir (2004)	1 994,89 €
* Autres installations - réservoir (2004)	5 566,18 €
* Autres installations - réservoir (2004)	854,96 €
* Réservoir (2004)	85 839,47 €
* Réseau d'eau potable (2006)	1 450,11 €
* Branchements (2006)	28 326,11 €
* Branchements (2006)	1 385,09 €
* Rénovation Branchements (2006)	26 737,78 €
* Pompe doseuse (2006)	1 358,49 €
* Réseau d'eau potable (2008)	19 341,71 €
* Réseau d'eau potable (2010)	336,05 €
* Compteurs abonnés (2010)	813,63 €
* Alarme - réservoir (2010)	1 699,06 €
* Pompe (2011)	6 451,34 €
* Branchements (2013)	450,00 €
* Réseau d'eau potable (2014)	2 280,00 €
Total	279 242,51 €

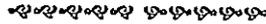


10 NOV. 2015

15

ARRIVÉE

SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNE DE QUIERY-LA-MOTTE (Pas-De-Calais) TRANSFERES AU SIDEN-SIAN A CE
JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu d'une délibération dudit Syndicat en date du 12 mars 2015,

La commune de QUIERY-LA-MOTTE, représentée par Monsieur Jean-Luc LEROUX, agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 5 février 2015,

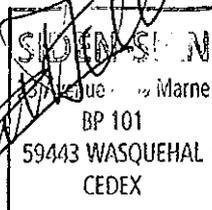
constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

ELEMENTS A TRANSFERER	EAU POTABLE
BIENS MEUBLES	NEANT
BIENS IMMEUBLES	Voir annexe n° 1
PERSONNEL	NEANT
EMPRUNTS COMMUNAUX	NEANT
MARCHES EN COURS	NEANT
CONTRATS EN COURS	NEANT

QUIERY-LA-MOTTE, le 09/09/15

Le Président du SIDEN-SIAN

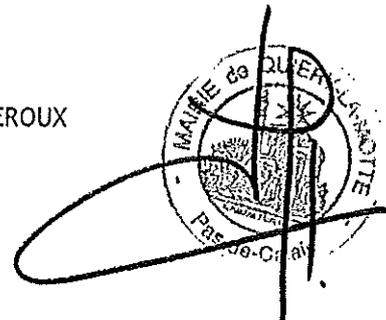
P. RAOULT



Le Maire

de la commune de QUIERY-LA-MOTTE

JL. LEROUX



ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

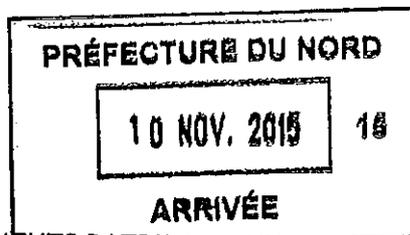
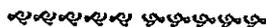
Eau potable

Commune de QUIERY-LA-MOTTE

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Clôture parcelle AB4-6-7 (2013)	7 840,00 €
* Réseau d'eau potable (1959)	575,23 €
* Réseau d'eau potable (1959)	16 631,04 €
* Réseau d'eau potable (1983)	1 722,67 €
* Réseau d'eau potable (1983)	668,15 €
* Réseau d'eau potable (1985)	8 673,99 €
* Réseau d'eau potable (1991)	171 810,75 €
* Réseau d'eau potable (1992)	10 740,93 €
* Réseau d'eau potable (1993)	16 085,57 €
* Réseau d'eau potable (1994)	1 669,16 €
* Réseau d'eau potable (1997)	6 004,78 €
* Réseau d'eau potable (2001)	944,46 €
* Réseau d'eau potable (2001)	1 762,31 €
* Réseau d'eau potable (2002)	884,22 €
* Réseau d'eau potable - extension (2002)	3 133,00 €
* Compteurs (2002)	967,52 €
* Escalier château d'eau (2002)	1 109,06 €
* Clôture château d'eau (2003)	6 042,00 €
* Réseau d'eau potable (2006)	783,74 €
* Variateur surpresseur (2006)	1 981,02 €
* Réseau d'eau potable - vanne vidange (2008)	1 432,00 €
* Pompe forage (2008)	6 547,50 €
* Pompe doseuse (2008)	587,00 €
* Compteurs (2010)	1 401,15 €
* Compteurs (2011)	1 428,60 €
* Parafoudre château d'eau (2011)	1 985,00 €
* Compteurs (2012)	345,00 €
* Compteurs (2013)	379,13 €
* Réseau d'eau potable - ZA Blanc Terroir (2015)	1 375,00 €
Total	275 509,98 €

SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS D'ANIZY (Aisne) TRANSFERES AU SIDEN-
SIAN, A CE JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu d'une délibération dudit Syndicat en date du 12 mars 2015,

La Communauté de Communes des Vallons d'Anizy, représentée par son Président en exercice, Monsieur Francis KOCK, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 9 avril 2015,

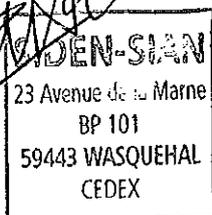
constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

ELEMENTS A TRANSFERER	ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET UNITAIRE
BIENS MEUBLES	NEANT
BIENS IMMEUBLES	voir annexe n° 1
PERSONNEL	voir annexe n° 2
EMPRUNTS COMMUNAUX	voir annexe n° 3
MARCHES EN COURS	voir annexe n° 4
CONTRATS EN COURS	voir annexe n° 5

PINON, le 13 octobre 2015

Le Président du SIDEN-SIAN

[Signature]
P. RAOULT



Po/ Le Président
de la Communauté de Communes
des Vallons d'Anizy

[Signature]

F. KOCK



Patrick Viller
Vice-Président

ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1959)	1 829,39 €
* Terrain C 505 50A 85CA	7 960,00 €
* Terrain C 502 - C 624 - C 625 (1959)	5 762,39 €
* Terrain C 627 - Près Maison Luneau (1959)	2 967,00 €
* Terrain Lieu-Dit Chailvet AB 125 (1959)	6 231,18 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1961)	2 449,84 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1961)	3 541,34 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1962)	2 908,83 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1964)	1 466,94 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1965)	4 962,25 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1966)	109,76 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1969)	8 225,93 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1971)	4 915,35 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1972)	1 683,89 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1972)	13,94 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1972)	3 300,97 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1973)	5 101,60 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1975)	6 045,06 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1977)	7 173,03 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1980)	77 902,46 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1980)	3 184,54 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (1980)	114 539,30 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1981)	74 754,54 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1983)	8 685,21 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1985)	4 526,44 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1986)	14 515,55 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1989)	9 759,29 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1989)	157 425,96 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Urcel (1989)	271 124,02 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Urcel (1989)	70 970,05 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1991)	3 342,17 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1992)	20 652,89 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1993)	8 496,91 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1995)	2 101,71 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1996)	3 406,36 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1996)	270 581,56 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1996)	41 589,50 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1997)	6 632,12 €
* Réseau d'Assainissement (1997)	6 710,00 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1998)	46 407,14 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1998)	3 555,73 €

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

Investissements	Valeurs brutes
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (1998)	552,66 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (1999)	28 008,24 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	1 152,32 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	1 578,97 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	1 484,16 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	14 820,61 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	1 721,19 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2000)	44 815,57 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2001)	1 602,67 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2001)	2 562,16 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2001)	2 654,71 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy (2001)	2 654,71 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Urcel (2001)	42 664,99 €
* Réseau d'Assainissement - rue des Frères Lenain (2003)	22 104,46 €
* Poste de relevage - Impasse des Houx à Pinon (2003)	38 157,84 €
* Réseau d'Assainissement (2004)	30 232,78 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Vauxaillon (2005)	1 993 920,36 €
* Débitmètre portatif (2005)	14 989,84 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Royaucourt-et-Chailvet et Challevois (2006)	1 713 563,19 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d' Anizy - Place Rochechouard (2006)	94 879,85 €
* Réseau d'Assainissement - (2006)	27 483,00 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2007)	33 597,38 €
* Station d'épuration d'Anizy (2007)	2 309 050,98 €
* Chemin d'accès lagune (2007)	29 074,00 €
* Mobilier - Vestiaire STEP d'Anizy (2007)	317,50 €
* Réseau d'Assainissement - (2007)	7 761,00 €
* Aérateur Fuchs 15kW - STEP d'Anizy (2007)	8 500,00 €
* Réseau d'Assainissement - étude d'épandage Urcel (2008)	1 533,65 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2008)	62 952,30 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Chaillevois (2008)	1 810,00 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Royaucourt-et-Chailvet (2008)	17 857,00 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2009)	190 682,81 €
* Clôture Station d'Epuration d'Anizy (2009)	4 042,01 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Prémontré (2009)	44 526,60 €
* Blizzard Electrique (2009)	3 962,15 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2010)	110 388,69 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation - Commune d'Anizy (2011)	3 354,96 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation - Commune de Pinon (2011)	1 377,48 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2011)	18 925,00 €
* Pompe (2011)	1 686,40 €
* Pompe - STEP (2011)	1 218,57 €
* Débitmètre - STEP d'Anizy (2011)	427,00 €
* Débitmètre - STEP d'Anizy (2011)	494,00 €

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

Investissements	Valeurs brutes
* Local salle d'Air à Vauxaillon (2011)	21 055,10 €
* Station d'épuration de Royaucourt-et-Chailvet (2011)	408 393,75 €
* Aménagement paysager - Commune de Vauxaillon (2011)	5 328,31 €
* Compresseur - Vauxaillon (2011)	6 249,10 €
* Pompe (2011)	2 152,29 €
* Réseau d'Assainissement - divers réseaux (2012)	4 241,88 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2012)	113 507,06 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2012)	5 303,01 €
* Hydrocureure (2012)	85 697,40 €
* Hydrocureure (2012)	124 600,00 €
* Réseau d'Assainissement - (2012)	270,00 €
* Autres Installations - Bassin d'Orage à Pinon (2012)	963,00 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2012)	2 354,48 €
* Réseau d'Assainissement - Commune d'Anizy - rue du Chapeau Rouge (2013)	1 397,48 €
* Réseau d'Assainissement - diverses communes (2013)	24 119,53 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Pinon (2013)	22 952,00 €
* Réseau d'Assainissement - divers travaux (2013)	15 972,38 €
* Autres Installations - Bassin d'Orage à Pinon (2013)	1 551,00 €
* Terrain STEP Pinon AA 108 33A 68CA - Les Bas Prés (2013)	492,50 €
* Réseau d'Assainissement - branchements et collecteur (2013)	60 178,51 €
* Réseau d'Assainissement - branchements (2014)	1 533,53 €
* Réseau d'Assainissement - Commune de Faucoucourt (2014)	4 510,00 €
* Réseau d'Assainissement - Branchement - Anizy - diverses rues (2014)	18 964,33 €
* Réseau d'Assainissement - Branchement - Royaucourt-et-Chailvet (2014)	2 327,71 €
* Réseau d'Assainissement - Branchement - Urcel - rue de la Poterie (2014)	2 097,83 €
* Réseau d'Assainissement - branchements (2014)	1 417,84 €
* Réseau d'Assainissement - divers travaux (2014)	4 169,04 €
* Réseau d'Assainissement - regard (2014)	392,65 €
* Réseau d'Assainissement - regard (2014)	156,59 €
* Réseau d'Assainissement - diverses réhabilitation (2014)	51 356,60 €
* Pompe (2014)	4 319,47 €
* Autres installations - STEP - grilles anti-chutes sur Bassin d'Orage à Pinon (2014)	2 360,00 €
* Frigo STEP d'Anizy (2014)	157,46 €
* Mobilier - Vestiaire STEP d'Anizy (2014)	86,00 €
* Etagères - garage hydrocureure (2014)	750,00 €
* Garage Hydrocureure - STEP d'Anizy (2014)	74 239,75 €
* Moteur électrique compresseur (2014)	1 922,46 €
* Réseau d'Assainissement - Faucoucourt (2014)	2 273 100,11 €
* Réseau d'Assainissement - Liaison Pinon - Anizy (2014)	1 649 976,14 €
* Réseau d'Assainissement - Anizy - rue Carnot (2014)	4 839,99 €
* Réseau d'Assainissement - rue de la Libération (2014)	2 078,53 €
* Travaux d'Electricité - garage hydrocureure (2014)	6 275,00 €
* Réseau d'Assainissement - Lotissement les Frères Le Nain à Anizy-le-Château (Lots N° 1 et N° 2)	non connue
* Réseau d'Assainissement - Lotissement le Longchamp à Vauxaillon	non connue

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Réseau d'Assainissement - Lotissement rue du Moulin Renault à Prémontré	non connue
* Réseau d'Assainissement - Lotissement Maison Rouge à Pinon	non connue
Total	13 246 465,71 €

ANNEXE N° 2

SIDEN-SIAN

Transfert du personnel

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

Liste du personnel

Un agent d'entretien du réseau d'Assainissement - Adjoint Technique 2nd classe - 8ème échelon, Monsieur Denis Lambert, reprise qui se ferait par une mutation au sein du Siden-Sian, aux conditions qui sont celles de son grade et de l'échelon détenu par celui-ci dans la fonction publique territoriale, sous réserve d'un détachement auprès de Noréde.

Un agent d'entretien du réseau d'Assainissement - Adjoint Technique 2nd classe - 6ème échelon, Monsieur Pascal Prévôt, reprise qui se ferait par une mutation au sein du Siden-Sian, aux conditions qui sont celles de son grade et de l'échelon détenu par celui-ci dans la fonction publique territoriale, sous réserve d'un détachement auprès de Noréde.

ANNEXE N° 3

SIDEN-SIAN

Transfert des emprunts communaux

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Emprunts réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

<u>Libellé emprunts</u>	<u>Capital d'origine</u>	<u>Date de conclusion</u>	<u>Durée de l'emprunt</u>
• Emprunt n° 98338310553 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec le Crédit Agricole Nord Est,	500 000,00 €	25/10/2007	30 ans
• Emprunt n° 98402501863 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec le Crédit Agricole Nord Est,	1 000 000,00 €	25/07/2011	30 ans
• Emprunt n° 98411392145 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec le Crédit Agricole Nord Est,	640 000,00 €	31/07/2012	15 ans
• Emprunt n° 8148996 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse d'Épargne de Picardie,	160 000,00 €	05/04/2012	15 ans
• Emprunt n° 7433056 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse d'Épargne de Picardie,	500 000,00 €	17/06/2008	30 ans
• Emprunt n° 8219813 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse d'Épargne de Picardie,	800 000,00 €	09/08/2012	20 ans
• Emprunt n° 7708405 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse d'Épargne de Picardie,	500 000,00 €	03/06/2010	30 ans
• Emprunt n° 7489275 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse d'Épargne de Picardie,	445 000,00 €	02/12/2008	30 ans
• Emprunt n° 45098034992K pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec le Crédit Foncier de France,	1 000 000,00 €	17/02/2006	30 ans
• Emprunt n° 45259094992V pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec le Crédit Foncier de France,	1 000 000,00 €	02/08/2005	30 ans
• Emprunt n° MON253713EUR/0268187 pour le financement de travaux d'Assainissement - divers travaux, conclu avec la Caisse Française de Financement Local,	111 232,21 €	03/12/2007	8 ans et 9 mois
• Avance n° 10394501 pour le financement de travaux d'Assainissement - bassin de stockage restitution de 200 m ³ à Pinon, conclue avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,	37 838,00 €	04/07/2013	20 ans
• Avance n° 10394471 pour le financement de travaux d'Assainissement - mise en séparatif et transfert des EU, conclue avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,	107 999,00 €	04/07/2013	15 ans
• Avance n° 10394481 pour le financement de travaux d'Assainissement - restructuration réseau unitaire à Pinon, conclue avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,	66 567,00 €	04/07/2013	15 ans
• Avance n° 10330651 pour le financement de travaux d'Assainissement à Fauoucourt, conclue avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,	263 268,00 €	11/12/2012	15 ans
Total euros	7 131 904,21 €		

ANNEXE N° 4

SIDEN-SIAN

Transfert des marchés en cours

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Marchés réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

Liste des contrats en cours

Marché de services (MAPA) conclu avec l'entreprise SAUR SAS dont le siège social est 'Les Cyclades', 1, rue
* Antoine Lavoisier à 78280 Guyancourt pour l'assistance à l'exploitation des réseaux d'assainissement et des
Stations d'Épurations pour une durée de 2 ans, à compter du 27 février 2014,

Marché public à bons de commande conclu avec l'entreprise SARL KATEC dont le siège social est situé 56, rue
* Saint-Maurice à 02320 Brancourt-Le-Grand pour les travaux de création ou de réhabilitation de branchements
d'habitations au réseau d'assainissement, de réseaux d'assainissement de moins de 200ml et d'ouvrages
annexes liés aux travaux ci-énoncés, pour une durée de 4 ans, à compter du 9 avril 2014,

ANNEXE N° 5

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Contrats réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

Liste des contrats en cours

- Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) pour les travaux de création d'un réseau d'assainissement à Faucoucourt, conclu avec le Conseil Général de l'Aisne, en date du 21 novembre 2013, subvention de 343 888 €, dont le paiement sera échelonné pour un montant de 22 926 € de l'année 2013 à l'année 2027 incluse et pour un montant de 22 924 € pour l'année 2028,
- Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) pour les travaux de raccordement des effluents traités par la Station d'Épuration de Pinon vers la nouvelle Station d'Épuration d'Anizy-Le-Château, conclu avec le Conseil Général de l'Aisne, en date du 21 novembre 2013, subvention de 272 170 €, dont le paiement sera échelonné pour un montant de 18 145 € de l'année 2013 à l'année 2027 incluse et pour un montant de 18 140 € pour l'année 2028,
- Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) pour les travaux de création d'un réseau d'assainissement de type séparatif des eaux usées sur les communes de Chaillevois et de Royaucourt-Et-Chailvet, conclu avec le Conseil Général de l'Aisne, en date du 2 avril 2009, subvention de 234 846 €, dont le paiement sera échelonné pour un montant de 13 207,18 € (taux fixe de 3,72%), à compter du 1^{er} juillet 2009 pendant 30 ans,
- Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) pour les travaux de construction d'une nouvelle Station d'Épuration à Royaucourt-Et-Chailvet, conclu avec le Conseil Général de l'Aisne, en date du 2 avril 2009, subvention de 91 075,80 €, dont le paiement sera échelonné pour un montant de 5 121,89 € (taux fixe de 3,72%), à compter du 1^{er} juillet 2009 pendant 30 ans,
- Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) pour les travaux de construction d'une Station d'Épuration à Anizy-Le-Château et Pinon, conclu avec le Conseil Général de l'Aisne, en date du 2 avril 2009, subvention de 416 658,50 €, dont le paiement sera échelonné pour un montant de 26 228,84 € (taux fixe de 4,65%), à compter du 5 novembre 2009 pendant 30 ans,
- * Concession de servitude conclue avec Monsieur et Madame Garmond - 11 rue du 7^{ème} BCA à Pinon - Parcelle A121 / A169 - compensation financière de 216 €,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur et Madame Dupré - 23bis rue de Marcilly à Faucoucourt - Parcelle AB 297 - compensation financière de 9 €,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur et Madame Ravaux - 7 rue Gaétan Charpentier à Urcel - Parcelle AB 253 - compensation financière de 768 €,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur et Madame Franconi - 8 rue de Marcilly à Faucoucourt - Parcelle Z 29 - compensation financière de 90 €,
 - * Concession de servitude conclue avec Madame Alba - 3 rue du Poncelet à Chaillevois - Parcelle AB 75,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur Duchemin - Parcelle AB 113,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur Davranche - 13 rue de la Vendée à Pinon - Parcelle AC 199 / 198,
 - * Concession de servitude conclue avec la commune de Vauxaillon - route de Brancourt - Parcelle AB 171,
 - * Concession de servitude conclue avec la commune de Pinon - Parcelle AC 197,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur et Madame Amicel - 25 rue de la Libération à Faucoucourt - Parcelle AB 489 - compensation financière de 144 €,
 - * Concession de servitude conclue avec Monsieur Deville et Madame Couverur - 41 route de Brancourt à Vauxaillon - Parcelle ZH 41,
 - * Contrat de prestations de services avec l'entreprise AMP située ZI rue Ambroise Paré à 80320 CHAULNES pour l'analyse des eaux résiduaires urbaines pour les années 2015 et 2016,
 - * Contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de Faucoucourt, Lizy et de Wissignicourt avec la SEDA

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

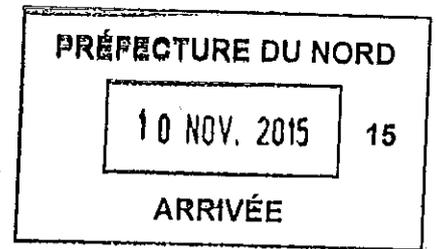
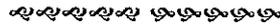
Assainissement Collectif et Unitaire

Communauté de Communes des Vallons d'Anizy

1 - Contrats réalisés à l'origine par la Communauté de Communes

<u>Liste des contrats en cours</u>

SIDEN-SIAN



PROCES-VERBAL DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS, BIENS, ELEMENTS PATRIMONIAUX DE
LA COMMUNE DE VILLERET (Aisne) TRANSFERES AU SIDEN-SIAN A CE JOUR.

Le SIDEN-SIAN représenté par son Président en exercice, Monsieur Paul RAOULT, agissant en vertu d'une délibération dudit Syndicat en date du 29 juin 2015,

La commune de VILLERET, représentée par Monsieur Michel MARIE, agissant en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2015,

constatent qu'il convient de transférer au profit du SIDEN-SIAN les éléments suivants :

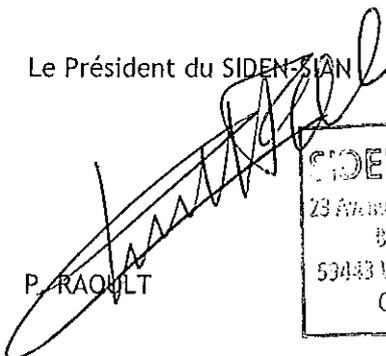
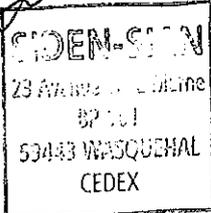
ELEMENTS A TRANSFERER	EAU POTABLE
BIENS MEUBLES	NEANT
BIENS IMMEUBLES	Voir annexe n° 1
PERSONNEL	NEANT
EMPRUNTS COMMUNAUX	NEANT
MARCHES EN COURS	NEANT
CONTRATS EN COURS	Voir annexe n° 2

VILLERET, le 10.10.2015

Le Président du SIDEN-SIAN

Le Maire

de la commune de VILLERET


P. RAOULT



M. MARIE


ANNEXE N° 1

SIDEN-SIAN

Transfert des biens immobiliers

Eau potable

Commune de VILLERET

1 - Immeubles réalisés à l'origine par la commune

<u>Investissements</u>	<u>Valeurs brutes</u>
* Château d'eau (1932)	48 036,73 €
* Réseau d'eau potable (1984)	16 423,98 €
* Château d'eau - autres installations (2005)	1 903,97 €
* Château d'eau - autres installations (2006)	936,46 €
* Pompe (2009)	9 239,10 €
* Château d'eau - autres installations (2010)	2 437,45 €
<u>Total</u>	78 977,69 €

ANNEXE N° 2

SIDEN-SIAN

Transfert des contrats en cours

Eau potable

Commune de VILLERET

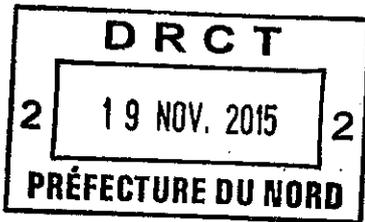
1 - Contrats réalisés à l'origine par la Commune

Liste des contrats en cours

- * Contrat de vente d'eau en gros, conclue avec le Syndicat des Eaux de Vermand, pour l'alimentation d'une ferme,

Contrat de prestations de services avec la société France Télécoms, devenue France Télécoms Mobiles, puis Orange France, située 41-45 Boulevard Romain Rolland à 75672 Paris Cédex 14, autorisant à installer, mettre en service, exploiter et entretenir une station relais de radiocommunications avec les mobiles au niveau du château d'eau - rue du château d'eau - section cadastrale A, parcelle n° 959-958, zone ZB, à compter du 20

- * mai 1997, pour une durée de 9 ans, puis modifié par un avenant n° 1 signé en date du 13 mars 2001, consistant en l'ajout de 6 antennes sur le mât existant et à la location supplémentaire d'une surface au sol de 20 m² pour les baies techniques, à compter du 11 juillet 2001, pour une durée de 12 ans et modifié par un avenant n° 2 signé le 27 mai 2010, pour un effet au 11 juillet 2010, pour une durée de 12 ans et renouvelé de plein droit par périodes de 6 ans.



SIDEN-SIAN

COMITE SYNDICAL DU 16 NOVEMBRE 2015

6

**AFFAIRE PRESENTANT UN INTERET COMMUN
A TOUS LES SERVICES**

QUESTION DIVERSE

Caducité du dispositif de transfert de l'actif et du passif prévu dans le cadre du retrait de la Métropole Européenne de Lille du SIDEN-SIAN

Le Comité Syndical,

Vu le retrait du SIDEN-SIAN des 23 communes de BAISIEUX, BOUVINES, CHERENG, DEULEMONT, EMMERIN, ERQUINGHEM-LYS, ESCOBECQUES, FRELINGHIEN, HANTAY, HERLIES, HOUPLIN-ANCOISNE, ILLIES, MARQUILLIES, NOVELLES-LES-SECLIN, PERONNE-EN-MELANTOIS, SAILLY-LEZ-LANNOY, SAINGHIN-EN-MELANTOIS, SALOME, VENDEVILLE, VERLINGHEM, WARNETON, WICRES et WILLEMS au 1^{er} Janvier 2015 pour la compétence Eau Potable (« Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine » et « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine ») suite à l'application des dispositions de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPAM) et notamment l'application des dispositions des articles 11 et 43,

Vu la convention de coopération relative à l'exploitation du service public d'eau potable des 23 communes précitées par le SIDEN-SIAN au cours de la période allant du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015,

Vu les dispositions des sous-articles 4.1 et 4.2 de la convention précitée définissant les modalités de mise à disposition des biens du service, le principe et les modalités de transfert de l'actif et du passif suite au retrait des 23 communes du SIDEN-SIAN et stipulant que « d'un commun accord, la Métropole et le SIDEN-SIAN conviennent que seul, l'ensemble des biens immeubles inscrits à l'actif du Syndicat et de sa Régie Noréade affectés en totalité au service public d'eau potable de chacune des 23 communes précitées sera transféré à la Métropole au 31 Décembre 2015 »,

Vu la délibération du Comité du SIDEN-SIAN en date du 29 Juin 2015 sollicitant l'adhésion au Syndicat de la Métropole Européenne de Lille au 1^{er} Janvier 2016 avec transfert de la compétence Eau Potable (« Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine » et « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine ») sur les 23 communes précitées,

Vu la délibération de la Métropole Européenne de Lille en date du 16 Octobre 2015 sollicitant sa ré-adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence Eau Potable (« Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine » et « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine ») sur les 23 communes précitées,

Considérant que si cette adhésion prend effet au 1^{er} Janvier 2016, cette adhésion rend caduque le dispositif de transfert d'actif et de passif relatif au retrait de la Métropole Européenne de Lille du SIDEN-SIAN,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE COMITE SYNDICAL

ARTICLE 1^{er} -

1/ Prend acte que l'adhésion de la Métropole Européenne de Lille au SIDEN-SIAN au 1^{er} Janvier 2016 avec transfert de la compétence Eau Potable (« *Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine* » et « *Distribution d'eau destinée à la consommation humaine* ») sur les 23 communes de BAISIEUX, BOUVINES, CHERENG, DEULEMONT, EMMERIN, ERQUINGHEM-LYS, ESCOBECQUES, FRELINGHIEN, HANTAY, HERLIES, HOUPLIN-ANCOISNE, ILLIES, MARQUILLIES, NOYELLES-LES-SECLIN, PERONNE-EN-MELANTOIS, SAILLY-LEZ-LANNOY, SAINGHIN-EN-MELANTOIS, SALOME, VENDEVILLE, VERLINGHEM, WARNETON, WICRES et WILLEMS, entraînera la caducité du dispositif de transfert de l'actif et du passif, relatif à la procédure de retrait au 1^{er} Janvier 2015 de la Métropole Européenne de Lille du SIDEN-SIAN, dont la mise en œuvre effective est prévue au 31 Décembre 2015.

2/ Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

ARTICLE 2 :

Le Président du SIDEN-SIAN est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

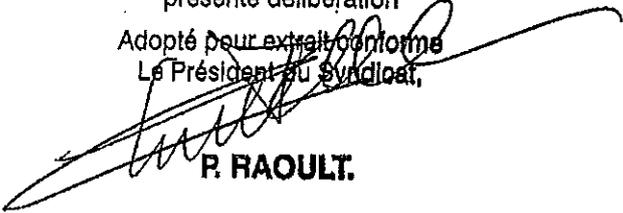
La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification devant le Tribunal Administratif de LILLE.

Cette décision peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le SIDEN-SIAN dans ce même délai. Le dépôt de ce recours gracieux fait lui-même courir un nouveau délai de deux mois durant lequel le SIDEN-SIAN peut soit répondre explicitement, soit répondre implicitement de manière défavorable par son silence.

Une décision implicite ou explicite de rejet dudit recours gracieux peut elle-même donner lieu à un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son intervention, de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de LILLE.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical
à l'unanimité, accepte les dispositions de la
présente délibération

Adopté pour extrait conforme
Le Président du Syndicat,


R. RAOULT.